



Le mardi 25 juin 2024, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 18 juin 2024 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Président, a délibéré.

Présents (43) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, Mme Florence PETIPEZ, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, M. Dominique TOURRES, M. Charles-Henri BALSAN, M. Eric CHALMAIN, Mme Frédérique GERBAUD, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, M. Gilles CARANTON, M. Didier BARACHET, Mme Pascale BAVOUZET, M. Marc FLEURET, Mme Delphine GENESTE, M. Fabien BISTON, M. Luc DELLA-VALLE, Mme Danielle FAURE, M. Christian BARON, M. Marc DESCOURAUX, M. Jacques BREUILLAUD, M. Didier DUVERGNE, Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, M. Bruno PALLEAU, Mme Valérie LEGRÉSY, M. Jean-Michel FORT, M. Olivier VIGNAU, M. Gilbert BLANC, Mme Christelle PALLEAU, M. Ludovic RÉAU, Mme Brigitte VOITIER, M. David NAVARRO, M. Philippe GUERINEAU, Monsieur Jean François MORIN.

Délibération affichée et
exécutoire le : 26/06/2024

Excusé(s) (10) : Mme Sabine DESMAISON, M. Henri LORY, M. François JOLIVET. M. Roland VRILLON ayant donné procuration à Mme Catherine RUET, M. Brice TAYON ayant donné procuration à M. Denis MERIGOT, Mme Stéphanie GALOPPIN ayant donné procuration à M. Marc FLEURET, M. Stéphane ZECCHI ayant donné procuration à Mme Chantal MONJOINT, M. Damien NOEL ayant donné procuration à Mme Florence PETIPEZ, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Tony IMBERT, Mme Marie SALLÉ ayant donné procuration à Mme Delphine GENESTE.

9 : Approbation du compte financier unique 2023 : Budget annexe transports urbains de la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-21, L.2121-31, L.1612-12, L.1612-12, L16 12-13, L.2343-1, D.2343-1 à D.2343-10 ;

Vu la délibération 2021-86 du 27 mai 2021 portant notamment sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu la convention tripartite entre l'Etat, le Préfet et la collectivité relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique signée en date du 16 décembre 2021 ;

Vu la délibération 2023-17 du 09 février 2023 portant sur l'extension de l'expérimentation du Compte Financier Unique à l'ensemble des budgets de la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole ;

Le compte financier unique (CFU) 2023 du budget annexe Transports urbains s'établit ainsi :

		Crédits ouverts	Montants réalisés	Réalisé n-1 (pour mémoire)
Fonctionnement	Recettes	7 527 797,00 €	7 284 820,80 €	8 592 482,70 €
	Dépenses	7 527 797,00 €	7 320 018,14 €	8 027 205,43 €
Résultat de fonctionnement			(-) 35 197,34 €	565 277,27 €
Investissement	Recettes	5 314 579,68 €	3 392 355,14 €	1 349 043,33 €
	Dépenses	5 314 579,68 €	1 295 900,86 €	1 843 666,16 €
Résultat d'investissement			2 096 454,28 €	(-) 494 622,83 €
Total résultat brut de l'exercice			2 061 256,94 €	70 654,44 €
Reprise résultat exercice antérieur			(-) 2 011 483,88 €	(-) 2 082 138,32 €
Résultat net de l'exercice			49 773,06 €	(-) 2 011 483,88 €
Solde des restes à réaliser			1 573 790,97 €	2 751 511,71 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A- Les recettes de fonctionnement

Le montant des recettes réelles de fonctionnement est de 6 840 206,77 € en 2023 (8 191 349,67 € en 2022) soit une baisse de 16,49 %.

Ces recettes comprennent donc principalement :

- le versement mobilité à hauteur de 6 231 949,76 € (5 826 227,97 € en 2022) ;
- la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) pour l'organisation des transports urbains à hauteur de 16 071,00 € ;
- l'aide exceptionnelle de soutien des autorités organisatrices de la mobilité pour un montant de 87 676 € ;
- l'indemnité d'assurance grêle mai 2022 à hauteur de 504 507,85 € pour le dépôt bus.

A ces recettes réelles, viennent s'ajouter les opérations d'ordre pour un montant de 444 614,03 € qui correspondent à la quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat.

B - Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 6 634 373,69 € pour 2023 (7 403 382,98 € en 2022), soit une baisse de 10,39 %.

Cette variation correspond au retour à une situation plus ordinaire après un exercice 2022 impacté par une modification des pratiques s'agissant du suivi financier de la DSP.

Pour rappel, en 2022, dans un souci d'amélioration des pratiques, le choix avait été d'adopter un nouveau mode de gestion comptable en rattachant les 12 mois de l'année à l'exercice courant, par conséquent 13 mois ont été rattachés à l'exercice 2022 ; ce qui avait engendré une augmentation des dépenses pour 2022, d'environ 500 k€.

Les principaux postes de dépenses de fonctionnement sont :

- la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau : 6 462 310,35 € ;
- les frais de personnel : 48 799,84 € ;
- les frais de maintenance pour le SAEIV : 71 726,43 € ;
- les frais de télécommunication : 5 365,44 € ;
- la consommation d'eau et d'électricité : 4 995,24 € ;
- la mesure des critères de qualité du réseau de transport collectif urbain : 9 888,00 € ;
- divers entretiens et réparations sur abris bus et mâts : 8 803,67 € ;
- l'adhésion versée au GART: 3 756,50 € ;
- l'assurance du dépôt bus : 10 196,14 €.

Les opérations d'ordre s'élèvent à 685 644,45 € et correspondent aux dotations aux amortissements.

SECTION D'INVESTISSEMENT

A- Les ressources

Pour 2023, les ressources de l'exercice sont de 3 392 355,14 € contre 1 349 043,33 € en 2022 soit une hausse de 151,46 % qui s'explique principalement par les subventions versées par la DSIL et la DETR pour la construction du dépôt bus à hauteur de 1 535 583,60 € et le versement de la subvention d'équipement par le budget principal pour 1 036 396,08 € (434 818,98 € en 2022).

Les opérations d'ordre 2023 sont de 685 644,45 € et correspondent aux amortissements des immobilisations.

B - Les dépenses

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 851 286,83 € en 2023 (1 442 533,13 € en 2022). Elles comprennent, 11 641,40 € pour les travaux du dépôt bus, 49 993,33 € de travaux de mise en accessibilité de points d'arrêts situés sur des voiries ou zones d'activité d'intérêt communautaire, 8 953,05 € pour la création de sanisettes, 698 153,18 € pour l'acquisition d'un bus et 23 014,87 € pour l'équipement SAEIV du bus, 2 226 € pour des mâts d'arrêts, et 57 305,00 € correspondant au remboursement de la 2ème annuité de l'avance remboursable Covid 19 versée par la DDFIP (dernière annuité en 2027).

A ces dépenses réelles, s'ajoutent les opérations d'ordre à hauteur de 444 614,03 € qui correspondent aux amortissements des subventions d'investissement transférées au compte de résultat.

RESULTATS 2023

Budget annexe Transports urbains		Réalisé 2023	Résultat 2022	Résultat net 2023
Investissement	Recettes	3 392 355,14 €	/	/
	Dépenses	1 295 900,86 €	/	/
Résultat d'investissement :		2 096 454,28 €	(-) 2 712 277,79 €	(-) 615 823,51 €
Fonctionnement	Recettes	7 284 820,80 €	/	/
	Dépenses	7 320 018,14 €	/	/
Résultat de fonctionnement :		(-) 35 197,34 €	700 793,91 €	665 596,57 €
Résultat 2023 :		2 061 256,94 €	(-) 2 011 483,88 €	49 773,06 €

Le budget transports urbains affiche un résultat d'exercice en excédent, de 2 061 256,94 € et un résultat de clôture, en excédent, de 49 773,06 €.

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le rapport du compte financier unique du budget annexe Transports urbains, pour l'exercice 2023.

Sans discussion, le Conseil communautaire approuve le rapport à l'unanimité des votes exprimés (2 abstention(s)) (1 ne prennent pas part au vote).

Le Président,

M. Gil AVÉROUS

Le Secrétaire de séance,

M. Michel GEORJON

Présenté par le Président,
A Châteauroux le 25/06/2024
Le Président,

Nombre de membres en exercice 53
Nombre de membres présents 43
Nombre de suffrages exprimés 49
VOTES : Pour 47
Contre
Abstentions 21

Date de convocation :

19.06.2024

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
A Châteauroux, le 25/06/2024 Les membres du Conseil Communautaire

BALSAN Charles-Henri

REAU Ludovic

GEORJON Michel

HUGON Jean-Yves

DUVERGNE Didier

BARACHET Didier

FLEURET Marc

BAVOUZET Pascale

DUPRE-SEGOT Danielle

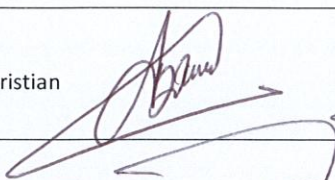
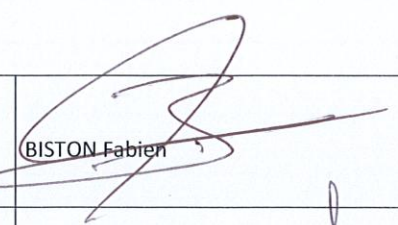
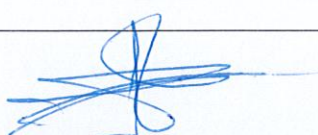
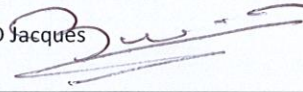
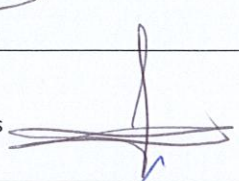
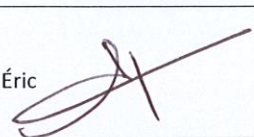
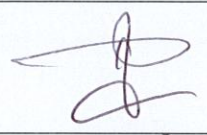
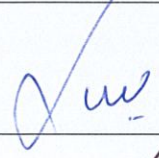
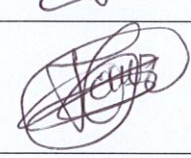
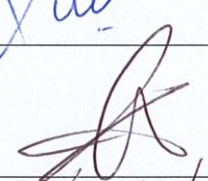
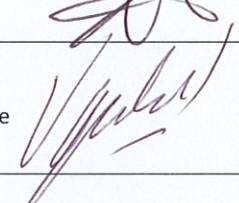
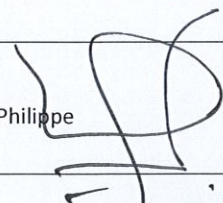
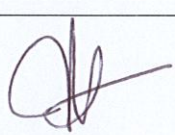
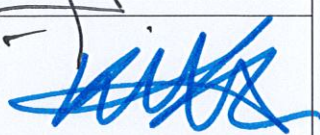
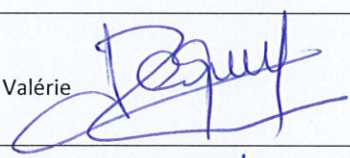
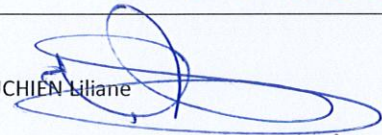
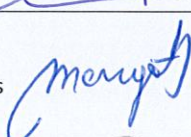
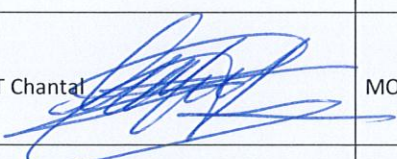
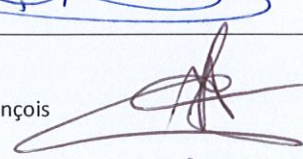
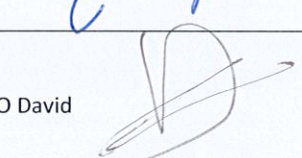
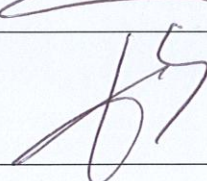
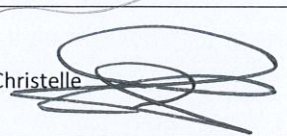
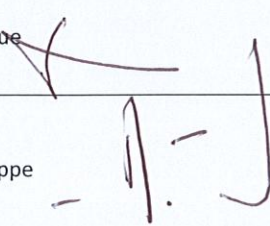
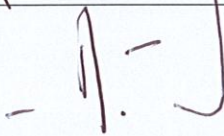
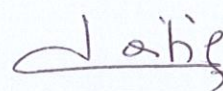
DESCOURAUX Marc

GENESTE Delphine

DUPONT Catherine

TOURRES Dominique

IMBERT Tony

BARON Christian 	BISTON Fabien 	BLANC Gilbert 
BREUILLAUD Jacques 	CARANTON Gilles 	CHALMAIN Éric 
DAGUET Christine 	DELLA-VALLE Luc 	DEMAISON Sabine Absente
FAURE Danielle 	FORT Jean-Michel 	FRUCHON Alix Excusee
GALOPPIN Stéphanie Excusee	GERBAUD Frédérique 	GUERINEAU Philippe 
JBARA-SOUNNI Imane 	JOLIVET François Absent	KHORCHID Nahima 
LEGRESY Valérie 	LORY Henri Absent	MAUCHIEN Liliane 
MERIGOT Denis 	MONJOINT Chantal 	MORIN Jean-François 
NAVARRO David 	NOEL Damien Excusee	PALLEAU Bruno 
PALLEAU Christelle 	PETIPEZ Florence 	RABIER Monique 
RUET Catherine 	SALLE Marie Excusee	SIMONET Philippe 
TAYON Brice Excusee	VIGNAU Olivier 	VOITIER Brigitte 
VRILLON Roland Excusee	ZECCHI Stéphane Excusee	

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : COM. AGGLOMERATION CHATEAUROUX METROPOLE (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal

Numéro SIRET : 24360032700148

POSTE COMPTABLE : SERVICE GESTION COMPTABLE CHATEAUROUX

M. 43(4)

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : Budget transports urbains (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

(4) Préciser le plan de comptes : M4, M41, M43 ou M49

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	4
B - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	5
C - Liste des services individualisés dans un budget annexe (1)	Sans Objet
D1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	6
D2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	7
E - Bilan synthétique	8
F - Compte de résultat synthétique	9

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	10
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'exploitation	11
A1.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'exploitation	12
A2.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'investissement	13
A2.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'investissement	14

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'exploitation	15
B2 - Recettes d'exploitation	17
C1 - Dépenses d'investissement	19
C2 - Recettes d'investissement	21
D - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

III - États financiers

A - Bilan	24
B - Compte de résultat	29

IV - Annexes

A - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (1)	32
---	----

B. États annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	35
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	36
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	40
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	42
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	44
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	45
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	46
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
B3 - Etat des provisions et des dépréciations	48
B4 - Etat des charges transférées	49
B5 - Détail des opérations pour le compte de tiers	50
B7.1 - Etat des emprunts garantis	51
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	52
B8.1- Subventions versées dans le cadre du vote du budget	53
B8.2- Etat des contrats de crédit-bail	54
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	55
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	56
B8.5 - Etat des engagements reçus	57
B9 - Etat du personnel	58
B9.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	60
B10 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	61

C. États annexés budgétaires

C1.1 - Équilibre budgétaire - Dépenses	62
C1.2 - Équilibre budgétaire - Recettes	63
C2.1 - Situation des autorisations de programme	64
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement	65

D. Autres éléments d'information

D1.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (4)	66
D1.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (4)	67
D1.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (4)	68

D1.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (4) 69

E - État des Contrôles du Compte Financier 70

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures 71

(1) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) La numérotation des états annexés a été harmonisée avec celle de leur équivalent dans la maquette du CFU M57, ce qui explique que la numérotation est parfois discontinue.

(3) Cet état n'est obligatoire que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leur établissements publics.

(4) Ces états ne sont obligatoire que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	5 314 579,68	6 827 003,09	12 141 582,77
	Recettes réalisées (1)	B	3 392 355,14	7 284 820,80	10 677 175,94
	Restes à réaliser	C	2 052 600,00	0,00	2 052 600,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 602 301,89	7 527 797,00	10 130 098,89
	Dépenses réalisées (1)	E	1 295 900,86	7 320 018,14	8 615 919,00
	Restes à réaliser	F	478 809,03	0,00	478 809,03
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	2 096 454,28	-35 197,34	2 061 256,94
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-2 712 277,79	700 793,91	-2 011 483,88
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	-615 823,51	665 596,57	49 773,06
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C – F	1 573 790,97	0,00	1 573 790,97
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	957 967,46	665 596,57	1 623 564,03

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	B

Section d'exploitation	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-35 197,34
B Résultat antérieur reporté ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	700 793,91
C Résultat de clôture de la section d'exploitation (a) = A+B	665 596,57
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	2 096 454,28
E Résultat antérieur reporté ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-2 712 277,79
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou	-615 823,51
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	1 573 790,97
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) <i>NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat d'exploitation</i>	957 967,46
I Plus-values nettes de cessions d'éléments d'actif (c)	0,00

(a) en cas de déficit reporté de la section d'exploitation, il n'y a pas d'affectation, en cas d'excédent, il est affecté en priorité au financement des investissements (recette sur le compte 1064) pour le montant des plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actif.

(b) le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat d'exploitation. Le solde est reporté au budget de reprise du résultat de l'exercice après le vote du compte financier.

(c) différence entre le montant des titres émis sur le compte 775 et celui des mandats émis sur le compte 675

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES	D1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 478 809,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 293,20
2153	Installations à caractère spécifique	5 293,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	473 515,83
2313	Constructions	457 775,83
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 067,80
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	13 672,20
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES	D2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 2 052 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	2 052 600,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	2 052 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	E

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Dotations	0,00
Terrains	0,00	Fonds globalisés	1 031,15
Constructions	4 992,95	Réserves	1 143,73
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	542,60	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	70,59	Report à nouveau (1)	700,79
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	-35,20
Autres immobilisations corporelles	3 408,64	Subventions transférables	5 994,86
Total immobilisations corporelles (nettes)	9 014,78	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 014,78	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	8 835,34
Créances	596,55	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	229,22
Disponibilités	0,00	Fournisseurs (2)	546,77
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	596,55	Total des dettes à court terme	546,77
Comptes de régularisation	0,00	TOTAL DETTES	776,00
		Comptes de régularisation	0,00
TOTAL ACTIF	9 611,33	TOTAL PASSIF	9 611,33

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	F

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus	6 231,95	5 826,23
Dotations et subventions reçues	103,75	2 093,31
Produits des services		
Autres produits	504,51	271,82
Transferts de charges		
Produits courants non financiers	6 840,21	8 191,35
Traitements, salaires, charges sociales	47,87	42,83
Achats et charges externes	6 578,13	7 354,00
Participations et interventions	7,44	3,47
Dotations aux amortissements et provisions	685,64	623,82
Autres charges	0,93	3,08
Charges courantes non financières	7 320,02	8 027,21
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-479,81	164,14
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT	-479,81	164,14
Produits exceptionnels	444,61	401,13
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	444,61	401,13
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-35,20	565,28

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;
- budgétaires (délibération n° du).

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	6 753 000,00	6 034 650,28	543 482,29	6 578 132,57	97,41	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	62 292,00	48 799,84	0,00	48 799,84	78,34	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	7 505,00	7 441,28	0,00	7 441,28	99,15	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 837 797,00	6 090 891,40	543 482,29	6 634 373,69	97,03	0,00
Chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 837 797,00	6 090 891,40	543 482,29	6 634 373,69	97,03	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	0,00					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	690 000,00	685 644,45	0,00	685 644,45	99,37	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		690 000,00	685 644,45	0,00	685 644,45	99,37	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		7 527 797,00	6 776 535,85	543 482,29	7 320 018,14	97,24	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des dépenses de la section d'exploitation		7 527 797,00	6 776 535,85	543 482,29	7 320 018,14		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE						A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	5 400 000,00	6 231 949,76	0,00	6 231 949,76	115,41	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	957 998,09	103 747,00	0,00	103 747,00	10,83	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	24 005,00	504 510,01	0,00	504 510,01	2 101,69	0,00
Total des recettes de gestion courante		6 382 003,09	6 840 206,77	0,00	6 840 206,77	107,18	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 382 003,09	6 840 206,77	0,00	6 840 206,77	107,18	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	445 000,00	444 614,03	0,00	444 614,03	99,91	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		445 000,00	444 614,03	0,00	444 614,03	99,91	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		6 827 003,09	7 284 820,80	0,00	7 284 820,80	106,71	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		700 793,91					
Total des recettes de la section d'exploitation		7 527 797,00	7 284 820,80	0,00	7 284 820,80		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43

(3) RE 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	743 153,18	723 394,05	97,34	5 293,20
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	926 842,71	70 587,78	7,62	473 515,83
	Total des opérations d'équipement (2)	430 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 099 995,89	793 981,83	37,81	478 809,03
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	57 306,00	57 305,00	100,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		57 306,00	57 305,00	100,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 157 301,89	851 286,83	39,46	478 809,03
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	445 000,00	444 614,03	99,91	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		445 000,00	444 614,03	99,91	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		2 602 301,89	1 295 900,86	49,80	478 809,03
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		2 712 277,79			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 314 579,68	1 295 900,86		478 809,03

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	4 624 579,68	2 571 979,68	55,62	2 052 600,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	134 731,01	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 624 579,68	2 706 710,69	58,53	2 052 600,00
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	690 000,00	685 644,45	99,37	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		690 000,00	685 644,45	99,37	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		5 314 579,68	3 392 355,14	63,83	2 052 600,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 314 579,68	3 392 355,14		2 052 600,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d 'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie ...)		4 995,24		4 995,24	
6068	Autres matières et fournitures		1 090,80		1 090,80	
611	Sous-traitance générale		14 160,00	4 272,00	9 888,00	
61528	Autres		5 092,07		5 092,07	
61558	Autres biens mobiliers		3 711,60		3 711,60	
6156	Maintenance		71 726,43		71 726,43	
6168	Autres		10 196,14		10 196,14	
6247	Transports collectifs du personnel		7 414 127,66	951 817,31	6 462 310,35	
6262	Frais de télécommunications		5 365,44		5 365,44	
6281	Concours divers -cotisations		3 756,50		3 756,50	
total chapitre 011	Charges à caractère général	6 753 000,00	7 534 221,88	956 089,31	6 578 132,57	174 867,43
6331	Versement mobilité		277,90		277,90	
6332	Cotisations versées au FNAL		172,59		172,59	
6336	Cotisations au Centre National et aux Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale		379,80		379,80	
6338	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunérations		103,58		103,58	
6411	Salaires, appointements, commissions de base		24 170,05		24 170,05	
6414	Indemnités et avantages divers		10 350,00		10 350,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF		10 497,92		10 497,92	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		1 449,91		1 449,91	
6454	Cotisations au Pôle Emploi		1 398,09		1 398,09	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	62 292,00	48 799,84		48 799,84	13 492,16
total chapitre 014	Atténuations de produits	15 000,00				15 000,00
65732	Région		7 441,28		7 441,28	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	7 505,00	7 441,28		7 441,28	63,72

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d 'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de gestion courante		6 837 797,00	7 590 463,00	956 089,31	6 634 373,69	203 423,31
total chapitre 66	Charges financières					
total chapitre 67	Charges exceptionnelles					
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)					
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés					
total chapitre 022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 837 797,00	7 590 463,00	956 089,31	6 634 373,69	203 423,31
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement					
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles		685 644,45		685 644,45	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	690 000,00	685 644,45		685 644,45	4 355,55
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		690 000,00	685 644,45		685 644,45	4 355,55
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		7 527 797,00	8 276 107,45	956 089,31	7 320 018,14	207 778,86
002 Résultat d'exploitation reporté						
Total des dépenses de la section d'exploitation		7 527 797,00	8 276 107,45	956 089,31	7 320 018,14	207 778,86

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d 'exploitation - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges					
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises					
734	Versement mobilité		6 231 949,76		6 231 949,76	
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité	5 400 000,00	6 231 949,76		6 231 949,76	-831 949,76
7471	Etat		16 071,00		16 071,00	
7472	Région		87 676,00		87 676,00	
total chapitre 74	Subventions d'exploitation	957 998,09	103 747,00		103 747,00	854 251,09
7588	Autres		504 510,01		504 510,01	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	24 005,00	504 510,01		504 510,01	-480 505,01
Total des recettes de gestion courante		6 382 003,09	6 840 206,77		6 840 206,77	-458 203,68
total chapitre 76	Produits financiers					
total chapitre 77	Produits exceptionnels					
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)					
Total des recettes réelles d'exploitation		6 382 003,09	6 840 206,77		6 840 206,77	-458 203,68
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		444 614,03		444 614,03	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	445 000,00	444 614,03		444 614,03	385,97
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		445 000,00	444 614,03		444 614,03	385,97
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		6 827 003,09	7 284 820,80		7 284 820,80	-457 817,71
002 Résultat d'exploitation reporté		700 793,91				

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d 'exploitation - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section d'exploitation		7 527 797,00	7 284 820,80		7 284 820,80	242 976,20

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
2153	Installations à caractère spécifique		25 240,87		25 240,87	
2182	Matériel de transport		698 153,18		698 153,18	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 173 153,18	723 394,05		723 394,05	449 759,13
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
2313	Constructions		20 594,45		20 594,45	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition		49 993,33		49 993,33	
total chapitre 23	Immobilisations en cours	926 842,71	70 587,78		70 587,78	856 254,93
Total des dépenses d'équipement		2 099 995,89	793 981,83		793 981,83	1 306 014,06
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières		57 305,00		57 305,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	57 306,00	57 305,00		57 305,00	1,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		57 306,00	57 305,00		57 305,00	1,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		2 157 301,89	851 286,83		851 286,83	1 306 015,06

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
13911	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - Etat et Etablissements Nationaux		21 936,00		21 936,00	
13915	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - groupement de collectivités		422 678,03		422 678,03	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	445 000,00	444 614,03		444 614,03	385,97
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement		445 000,00	444 614,03		444 614,03	385,97
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		2 602 301,89	1 295 900,86		1 295 900,86	1 306 401,03
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		2 712 277,79				
Total des dépenses de la section d'investissement		5 314 579,68	1 295 900,86		1 295 900,86	4 018 678,82

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
1311	Etat et Etablissements Nationaux		1 535 583,60		1 535 583,60	
1315	Groupements de Collectivités		1 036 396,08		1 036 396,08	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	4 624 579,68	2 571 979,68		2 571 979,68	2 052 600,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)		134 731,01		134 731,01	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves		134 731,01		134 731,01	-134 731,01
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		4 624 579,68	2 706 710,69		2 706 710,69	1 917 868,99
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation					
28131	Bâtiments		176 948,00		176 948,00	
28153	Installations à caractère spécifique		68 485,68		68 485,68	
28175	Installations matériels et outillage techniques		10 823,00		10 823,00	
28182	Matériel de transport		429 387,77		429 387,77	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	690 000,00	685 644,45		685 644,45	4 355,55
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>Total des recettes d'ordre en investissement</i>		690 000,00	685 644,45		685 644,45	4 355,55
Total des recettes d'investissement de l'exercice		5 314 579,68	3 392 355,14		3 392 355,14	1 922 224,54
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des recettes de la section d'investissement		5 314 579,68	3 392 355,14		3 392 355,14	1 922 224,54

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 610001 (1)
LIBELLÉ : AP 2023 TPU

Pour vote

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./Art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations – mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		430 000,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	430 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	30 000,00	0,00		0,00	0,00
2182	Matériel de transport	400 000,00	0,00		0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalizations – titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (3)	Cumul des réalisations (4)
RECETTES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais d'études, de R et D				
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial, droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
1) En toute propriété				
Terrains				
Constructions	5 308 497,74	315 548,00	4 992 949,74	4 019 436,40
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques	710 116,68	264 935,92	445 180,76	483 922,76
Oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	4 992 040,77	1 583 396,02	3 408 644,75	3 139 879,34
Immobilisations corporelles en cours	20 594,45		20 594,45	1 158 579,67
Immobilisations affectées à un service non personnalisé				
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées				
2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques	108 243,16	10 823,00	97 420,16	
Autres immobilisations corporelles				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Immobilisations en cours	49 993,33		49 993,33	104 627,64
3) Reçues en affectation ou en concession				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage technique				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres créances				
TOTAL I	11 189 486,13	2 174 702,94	9 014 783,19	8 906 445,81
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances				
Créances				
<i>Créances d'exploitation</i>				
Clients et comptes rattachés				270 815,48
Créances irrécouvrables admises en non valeur				
Autres				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
<i>Créances diverses</i>				
Créances sur l'état et les collectivités publiques				13 040,33
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal	596 547,52		596 547,52	
Opérations pour le compte de tiers (créances)				
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	596 547,52		596 547,52	283 855,81
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser				
Écarts de conversion - Actif				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	11 786 033,65	2 174 702,94	9 611 330,71	9 190 301,62

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds internes		
Dotations		
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)		
Affectation (par la collectivité de rattachement)		
Écarts de réévaluation		
Réserves	1 143 727,00	1 143 727,00
Report à nouveau (1)	700 793,91	135 516,64
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	-35 197,34	565 277,27
Subventions d'investissement	5 994 857,13	3 867 491,48
Provisions réglementées		
Autres fonds		
Fonds globalisés	1 031 154,55	896 423,54
Droits de l'affectant		
TOTAL I	8 835 335,25	6 608 435,93
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II		
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	229 221,00	286 526,00
Crédits et lignes de trésorerie		
Avances		
Dettes d'exploitation		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fournisseurs et comptes rattachés	543 482,29	956 089,31
Dettes fiscales et sociales		
Autres		
Dettes diverses		
Fournisseurs d'immobilisations	3 292,17	54 292,69
Dettes envers l'État et les collectivités publiques		
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)		
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal		1 284 957,69
Opérations pour le compte de tiers (dettes)		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	775 995,46	2 581 865,69
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Recettes à classer ou à régulariser		
Écart de conversion - Passif		
TOTAL IV		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	9 611 330,71	9 190 301,62

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
<i>Prestations de services</i>		
<i>Divers</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits issus de la fiscalité	6 231 949,76	5 826 227,97
Subventions d'exploitation	103 747,00	2 093 305,00
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	504 510,01	271 816,70
TOTAL I	6 840 206,77	8 191 349,67
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	6 578 132,57	7 353 998,47
Impôts, taxes, et versements assimilés		
<i>Sur rémunérations</i>	933,87	608,10
<i>Autres</i>		2 474,00
Salaires et traitements	34 520,05	32 020,27
Charges sociales	13 345,92	10 809,48
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	685 644,45	623 822,45
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>		
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		
Autres charges	7 441,28	3 472,66
TOTAL II	7 320 018,14	8 027 205,43
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-479 811,37	164 144,24
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RÉSULTAT COURANT	-479 811,37	164 144,24
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Sur opérations en capital		
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Autres opérations</i>	444 614,03	401 133,03
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	444 614,03	401 133,03
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Sur opérations en capital		
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI		
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	444 614,03	401 133,03
Impôts sur les bénéfices (VII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	7 284 820,80	8 592 482,70
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	7 320 018,14	8 027 205,43
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-35 197,34	565 277,27

IV – ANNEXES	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	98 003 637,57	76 040 291,06	0,00	76 040 291,06
RECETTES	98 003 637,57	81 089 628,74	0,00	81 089 628,74
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	62 705 121,12	26 831 744,35	17 123 493,37	43 955 237,72
RECETTES	62 705 121,12	18 014 199,82	7 747 556,05	25 761 755,87

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET Budget transports urbains / Numéro SIRET : 24360032700148				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	7 527 797,00	7 320 018,14	0,00	7 320 018,14
RECETTES	7 527 797,00	7 284 820,80	0,00	7 284 820,80
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 314 579,68	1 295 900,86	478 809,03	1 774 709,89
RECETTES	5 314 579,68	3 392 355,14	2 052 600,00	5 444 955,14

BUDGET Aménagement Terrains CAP SUD / Numéro SIRET : 24360032700023				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,35	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,35	0,35	0,00	0,35
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 540,00	6 540,00	0,00	6 540,00
RECETTES	6 540,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET Assainissement / Numéro SIRET : 24360032700056				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	10 687 936,22	2 611 226,34	0,00	2 611 226,34
RECETTES	10 687 936,22	3 174 061,01	0,00	3 174 061,01
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 559 881,40	2 555 964,83	332 012,79	2 887 977,62
RECETTES	10 559 881,40	2 202 465,58	0,00	2 202 465,58

BUDGET Eau / Numéro SIRET : 24360032700064				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	4 809 823,13	1 022 248,97	0,00	1 022 248,97
RECETTES	4 809 823,13	1 609 044,61	0,00	1 609 044,61
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 583 964,27	1 716 109,40	181 216,34	1 897 325,74
RECETTES	4 583 964,27	813 232,26	4 817,20	818 049,46

BUDGET Salle multi activités / Numéro SIRET : 24360032700122				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	805 302,00	795 747,06	0,00	795 747,06
RECETTES	805 302,00	798 339,00	0,00	798 339,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	116 653,84	19 108,65	5 850,00	24 958,65
RECETTES	116 653,84	30 304,82	0,00	30 304,82

BUDGET Bâtiments C et D2 - Centre Colbert / Numéro SIRET : 24360032700114				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 276 727,42	302 742,19	0,00	302 742,19
RECETTES	2 276 727,42	671 199,71	0,00	671 199,71
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 128 578,99	990 608,22	14 477,93	1 005 086,15
RECETTES	3 128 578,99	1 159 420,30	0,00	1 159 420,30

BUDGET Zac Ozans / Numéro SIRET : 24360032700106				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 172 603,05	22 256,82	754 804,93	777 061,75
RECETTES	1 172 603,05	28 602,57	0,00	28 602,57
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	965 236,48	1 200,00	0,00	1 200,00
RECETTES	965 236,48	31 436,48	0,00	31 436,48

BUDGET Pépinière d'entreprises / Numéro SIRET : 24360032700080				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	501 318,84	185 432,07	0,00	185 432,07
RECETTES	501 318,84	249 959,87	0,00	249 959,87
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	522 918,87	17 894,16	22 892,72	40 786,88
RECETTES	522 918,87	46 313,85	0,00	46 313,85

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	125 785 145,58	88 299 962,65	754 804,93	89 054 767,58
RECETTES	125 785 145,58	94 905 656,66	0,00	94 905 656,66
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	87 903 474,65	33 435 070,47	18 158 752,18	51 593 822,65
RECETTES	87 903 474,65	25 689 728,25	9 804 973,25	35 494 701,50
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	213 688 620,23	121 735 033,12	18 913 557,11	140 648 590,23

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
TOTAL AGREGE DES RECETTES	213 688 620,23	120 595 384,91	9 804 973,25	130 400 358,16

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					343 831,00									

COM. AGGLOMERATION CHATEAUROUX METROPOLE - Budget transports urbains - - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					343 831,00									
Avenant-343 831?	AUTRE	08/08/2022	08/08/2022	01/09/2022	343 831,00	F	Taux fixe Ã 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					343 831,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00	-	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COM. AGGLOMERATION CHATEAUROUX METROPOLE - Budget transports urbains - - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		229 221,00					57 305,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		229 221,00					57 305,00	0,00	0,00	0,00
Avenant-343 831?	N	0,00	A-1	229 221,00	3,67	F	Taux fixe Ã 0 %	0,000	57 305,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		229 221,00					57 305,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (1)	B1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	229 221,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)	B1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS																IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIES AU COURS DE L’ANNÉE N (1)																B1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Mobilier urbain	10	15/12/2021
L	Véhicules légers motorisés ou non	5	15/12/2021
L	Supports publicitaires sur véhicules	5	15/12/2021
L	Minibus	8	15/12/2021
L	Matériel embarqué ou central	8	15/12/2021
L	Bus standard ou moyenne capacité et équipement	15	15/12/2021
L	Bus articulé ou central	18	15/12/2021
L	Dépôt bus	30	15/12/2021

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	B3

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES							B4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)	B5

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS GARANTIS	B7.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B8.1

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL	B8.2

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)	B8.3

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
--------------------	--------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------------	-------------------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS							B8.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS	B8.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE		B9.2

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	IV B10

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – DÉPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		502 306,00	I 501 919,03
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		57 306,00	57 305,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	57 306,00	57 305,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		445 000,00	444 614,03
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	445 000,00	444 614,03
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	501 919,03	478 809,03	2 712 277,79	3 693 005,85

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		690 000,00	III 820 375,46
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	134 731,01
10222	FCTVA	0,00	134 731,01
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		690 000,00	685 644,45
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	178 000,00	176 948,00
28153	Installations à caractère spécifique	70 000,00	68 485,68
28175	Matériel et outillage technique (mad)	11 000,00	10 823,00
28182	Matériel de transport	431 000,00	429 387,77
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	820 375,46	2 052 600,00	0,00	0,00	2 872 975,46

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 693 005,85
Ressources propres disponibles	IV 2 872 975,46
Solde	V = IV – II (3) -820 030,39

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS							IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME							C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2023-6100TPU TPU 2023	0,00	9 058 000,00	9 058 000,00	0,00	0,00	9 058 000,00	0,00
2023-6100TPU TPU 2023	0,00	0,00	0,00	0,00	430 000,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	D1.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 09/04/2024

Comptable(s)	Ayant exercé au cours de la gestion	
M Jean-Yves CARLA	du 01/01/2024	au 09/04/2024
M Vincent LEGRIS	du 01/01/2023	au 31/12/2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

BARRURIER Christophe (1001551526-0), Inspecteur des Finances Publiques	A DDFiP DE L'INDRE , le 11/04/2024
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte. CARLA Jean-Yves (1013751849-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie	A CHATEAUROUX , le 23/04/2024
Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 25/06/2024 par l'organe délibérant. AVEROUS GIL (gaverous-xt), Le Président Gil AVEROUS	A CHATEAUROUX CEDEX , le 26/06/2024